

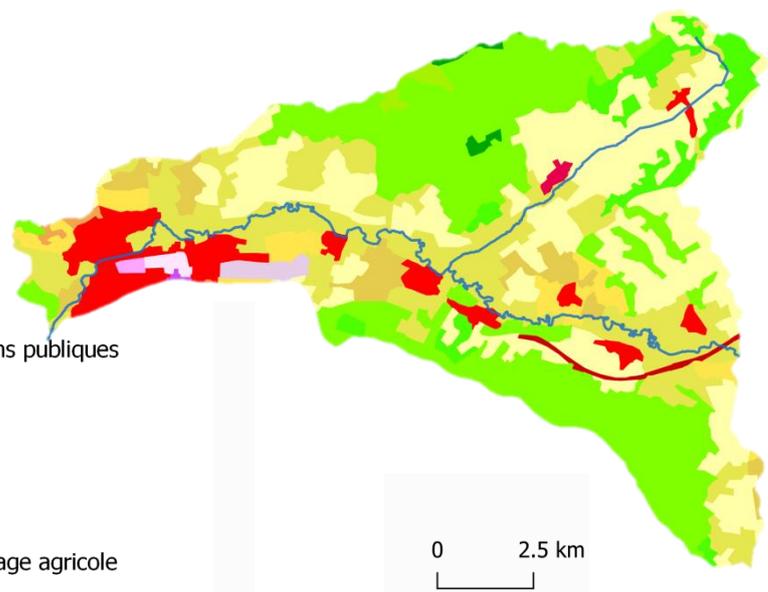


I – Localisation du contexte



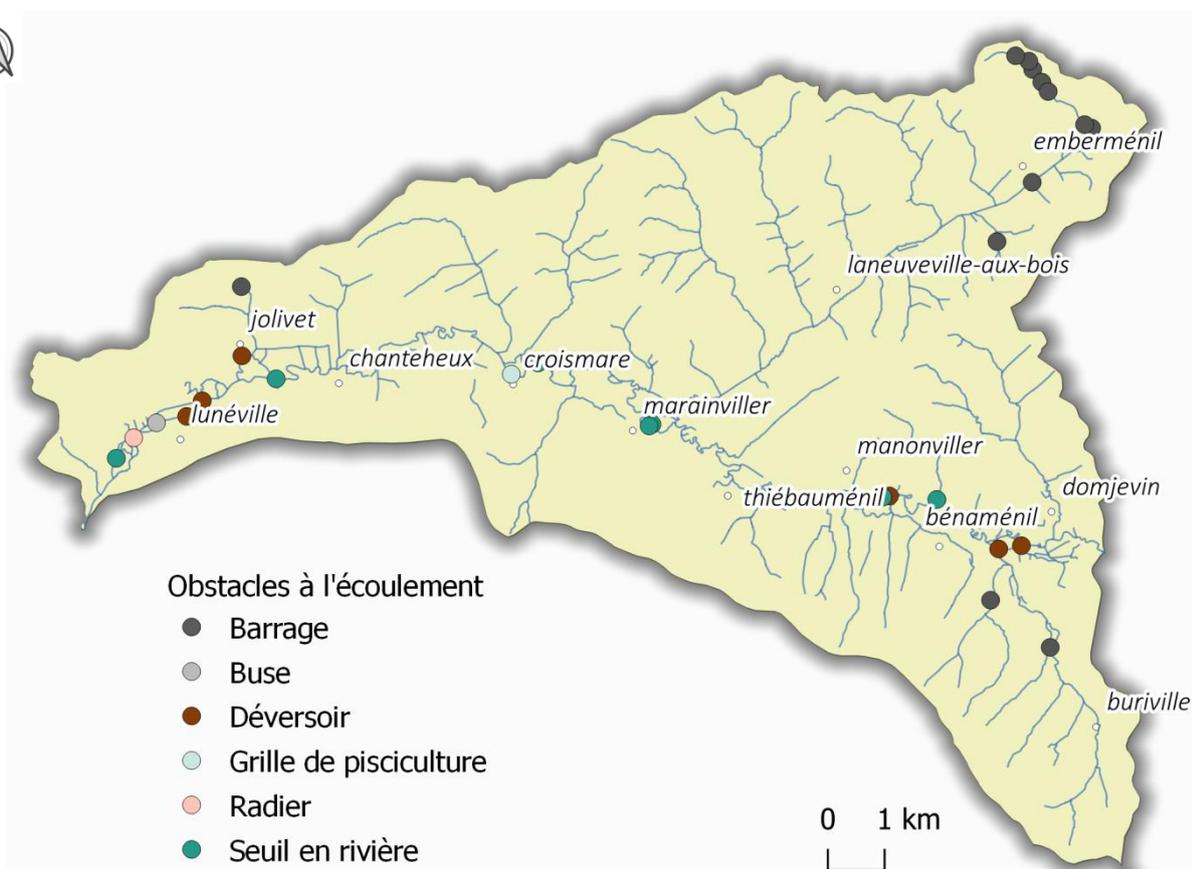
Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Espaces verts urbains
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation



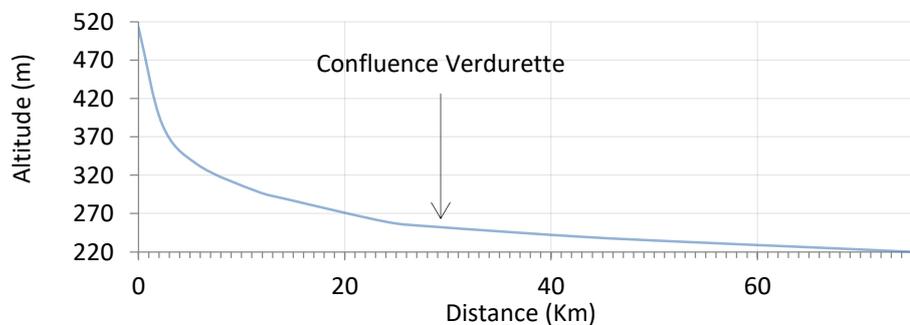
Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale



Source: BD Topo 2016, ROE

Profil altimétrique du cours d'eau principal



III – Données générales

Le contexte de la Vezouze aval comprend le secteur situé en seconde catégorie piscicole. Sur ce secteur, la Vezouze divague dans une plaine alluviale bordée des prairies inondables. Cependant, la rivière est marquée par l'intensification des pratiques agricoles et les travaux de curages réalisés par le passé afin d'accélérer et faciliter les écoulements. Ces travaux ont eu pour conséquences l'incision importante de la Vezouze, ce qui a conduit à déconnecter la rivière de ses bras morts et zones annexes, accentuant les problématiques d'inondations lors des crues. Ces annexes hydrauliques ont, pour un certain nombre, été rebouchées ou se sont comblées naturellement, diminuant drastiquement les zones favorables à la reproduction piscicole. D'autre part, en 2019, la ripisylve de la Vezouze et ses bras morts de Saint-Martin à Bénaménil a été rasée dans sa quasi-totalité sur plusieurs kilomètres laissant les berges à nues.

Les conséquences sur les milieux risquent d'être un réchauffement des eaux, le non maintien et l'érosion des berges et une perte d'habitats. Les actions à mettre en œuvre sur le bassin en priorité semblent ainsi être de nature à restaurer les habitats et la morphologie, en effectuant des opérations de plantations, de restauration d'annexes hydrauliques et de reméandrage ou diversification des écoulements.

Limites contexte	Amont	Confluence avec la Verdurette à Fréménil					
	Aval	Confluence avec la Meurthe à Rehainviller					
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Grand ruisseau d'Aveline • Ruisseau de Baraque • Ruisseau de Chasal • Ruisseau de Frouard • Ruisseau de Jalindet • Ruisseau de la fontaine rose • Ruisseau de la Goutte des Loups • Ruisseau de la Grande Barvoire • Ruisseau de Morteau • Ruisseau de Saint-Basle • Ruisseau de Saint-léger • Ruisseau de Saint-Nicolas • Ruisseau de Xadréxey • Ruisseau des Abouts • Ruisseau des Amis • Ruisseau des prés Voyards • Ruisseau des Roses • Ruisseau du Brochet • Ruisseau du Bicaire • Ruisseau du Vieux pré 					
	Plans d'eau	Etangs sur le ruisseau des Amis					
Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de la Baraque (rive gauche, 6,2 km) • Ruisseau du Brochet (rive droite, 4,7 km) • Ruisseau de Chasal (rive droite, 4,5 km) • Ruisseau du Vicaire (rive droite, 2,6 km) • Ruisseau de Xadrexey (rive droite, 2,1 km) • Ruisseau de Froide Fontaine (rive droite, 1,5 km) • Ruisseau des Amis (rive droite, 10,8 km) • Ruisseau des Abouts (rive droite, 1,4 km) 						
Longueur en eau du contexte	Cours principal	37 km					
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	5	Non classés
		106,5	45,5	16,5	5,1	33,9	3,9
	Linéaire total	211,5 km					

Surface en eau du contexte	66,4 ha		
Surface du bassin versant	563,4 km ²		
Débit (cours principal)	Etiage	La Vezouze à Thiébauménil: 1,170 m ³ /s La Vezouze à Lunéville: 1,5 m ³ /s Le ruisseau des Amis à Marainviller: 0,028 m ³ /s	
	Module	La Vezouze à Thiébauménil: 5,220 m ³ /s La Vezouze à Lunéville : 6,580 m ³ /s Le ruisseau des Amis à Marainviller: 0,319 m ³ /s	
Pente moyenne	Altitude amont	240 m	0,6 ‰
	Altitude aval	220 m	
	Taux d'étagement de la Vezouze	63,7 %	
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	15 ouvrages (Buse, Grille de pisciculture, Seuils en rivière, Déversoirs, Radiers) dont 7 présentant une hauteur de chute de 0,5 à 2m (ROE, SDVP, CCVP)		
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	<p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> — 0 - 20 % — 20 - 40 % — 40 - 60 % — 60 - 80 % — 80 - 100 % <p>■ Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>0 1 km</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>		
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, "Marnes" irisées inférieures : argilites renfermant des couches de sel gemme et de gypse, Formations de versant : éboulis, colluvions		
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Bénaménil, Buriville, Chanteheux, Croismare, Domjevin, Emberménil, Fréménil, Jolivet, Laneuveville-aux-Bois, Lunéville, Manonviller, Marainviller, Thiébauménil		
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Laneuveville-aux-bois (390 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Lunéville (34000 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, biofiltration - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme), • Bénamenil (1 666 EH, type de traitement : filtre à sable, conforme) • Croismare (750 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) 		
Industrie	TRAILOR (Mécanique – traitement), Chimirec Est (Déchets et traitements)		
Statut foncier	Vezouze : Domaniale Affluents : Non domaniaux		

Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	ZSC <ul style="list-style-type: none"> Forêt et étang de Parroy, vallée de la Vezouze et fort de Manonviller 	
	Site inscrit/classé	ENS <ul style="list-style-type: none"> Vallée de la Vezouze de Marainviller à Jolivet – 2013 Fort de Manonviller et forêt attenante - 2016 	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1 <ul style="list-style-type: none"> Vallée de la Vezouze de Marainviller à Jolivet Prairies de la Vezouze à Manonviller Gîte à chiroptères à Manonviller Forêt domaniale de Mondon et bois attenant à Moncel-les-Lunéville Forêt de Parroy ZNIEFF 2 <ul style="list-style-type: none"> Forêt de Parroy Reserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> Balloir 	
	L.214-17 Liste 1	/	
	L.214-17 Liste 2	<ul style="list-style-type: none"> rivière la Vezouze ruisseau de Chasal ruisseau de la Baraque ruisseau de Morteau ruisseau de saint-Basle ruisseau de Xadréxey ruisseau des Abouts ruisseau des Amis ruisseau du Brochet ruisseau du Vicaire ruisseau du Vieux pré ruisseau grand d'Aveline 	
	Décret Frayères	Liste 1: poisson	<ul style="list-style-type: none"> La Vezouze, ses affluents et sous affluents de la confluence entre le Val et le Châtillon à la confluence avec la Meurthe
		Liste 2 poissons	<ul style="list-style-type: none"> La Vezouze Ruisseau de Jalindet Ruisseau du Brochet Ruisseau des Amis Ruisseau des prés Voyards Ruisseau dessous l'étang
S.A.G.E.	/		
Structures locales de gestion	Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, communauté de communes Vezouze en Piémont, établissement public territorial de bassin Meurthe-Madon		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR286	VEZOUZE 3	M10/4, Moyen cours d'eau des côtes calcaires Est et exogène des Vosges	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais
CR307	RUISSEAU DES AMIS	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Mauvais	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles: BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI Brochet
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	BOU, BRO, HOT, CHA, TRF, BAF, LPP, SPI, VAN, OBR
Etat fonctionnel	Très perturbé
Zonation piscicole	Zone à barbeau
Biocénotypes	B7
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : GOU / ABL / GAR / VAN</p> <p>Espèces intermédiaires: BOU / SPI / CHE / VAI / BAF / PER / GRE / CHA / HOT / PES / LOF / LPP / CAG</p> <p>Espèces marginales : SAN / OBR / EPI / BRO / TRF / TAN</p> <p>Espèces astacicoles : PFL</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : GOU / CHE / VAN / HOT / BAF / SPI</p> <p>Espèces intermédiaires : LPP / LOF / OBR / ANG / BOU / BRO / PER / GAR / TAN / ABL / CAS / CHA / TRF / VAI / EPI / EPT</p> <p>Espèces marginales : CCO / SAN / BRB / BRE</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	PES, PFL

*(**BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, *BRO* : espèces marginales, **BRO** : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation / Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Vezouze	Manonviller / 2018	Densité 123,8 ind/100m ² Biomasse 1 951 g/100m ²	GOU / ABL / GAR / VAN / BOU / SPI / CHE / VAI / BAF / PER / GRE / CHA / HOT / PES / LPP / BRO / LOF / TRF	Dubost Environnement
	Thiébauménil / 2019	 IPR 23,6 Densité 109,3 ind/100m ²	BOU / GOU / VAN / SPI / GAR / CHE / BAF / CHA / ABL / PER / VAI / HOT / LPP / PES / TAN / SAN / BRO / LOF / GRE	
	Thiébauménil / 2017	 IPR 26,8	GOU / VAN / ABL / GAR / BOU / SPI / CHE / VAI / BAF / PER / GRE / CHA / HOT / PES / LOF / CAG / LPP / SAN / PES / EPI / BRO	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation / Année	Autres indices	Source de données
La Vezouze	Thiébauménil / 2017	 IBGN 18  IBD 13,1  IBMR 8,9 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
Le ruisseau des Amis	Marainviller / 2017	 IBGN 12  IBD 13,7  IBMR 9,8	

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Carache Lunévilloise	1 776 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	<ul style="list-style-type: none"> Réserve canal des petits bosquets à Lunéville 		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TAC / TRF / GAR / BRO		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation La Vezouze de Domjevin à Croismare, Lunéville, Le ruisseau des Amis, affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau • Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement • Modification du régime hydraulique (ruissellement, aggravation des étiages et des crues) • Incision • Colmatage, ensablement • assombrissement • Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes • Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille...) Domjevin, Bénaménil, Manonviller, Marainviller, Croismare, Lunéville	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations • Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous • Aval : incision du lit, accélération des écoulements • Accentuation des étiages suivant la période • Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
		Plans d'eau Ruisseau des Amis, ruisseau de la Baraque, ruisseau des Abouts, ruisseau du vieux pré	<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables 	(X)
	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) • Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues) 	X

Facteurs annexes	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal Domjevin, Bénaménil, Thiébauménil, Jolivet, Chanteheux, Lunéville	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau 	(X)
	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée Tout le contexte (Vezouze et affluents)	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous • Erosion des berges liée au non maintien • Apport de MES • Colmatage • Homogénéisation des habitats et • Pertes d'habitats en sous-berges • Diminution des apports trophiques naturels 	(X)
	Assainissement	Assainissement non collectif Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité • Risque d'eutrophisation du milieu 	(X)
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	
	Espèces végétales Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 		
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : <ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) Recharge granulométrique, Reméandrage, Reconnexion du lit majeur, Reprise du cours naturel ... 	La Vezouze de Domjevin à Croismare, Lunéville, Le ruisseau des Amis, affluents	CR286 / CR307	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements Décolmatage Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Création / Restauration et/ou entretien de frayères à brochets, annexes hydrauliques: <ul style="list-style-type: none"> Suivi des niveaux d'eau Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur Restauration d'annexes hydrauliques Entretien de la végétation et réouverture du milieu 	La Vezouze	CR286	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du colmatage Diversification des écoulements et des habitats Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Stabiliser et protéger les berges: <ul style="list-style-type: none"> Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines...) Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage) 	Tout le contexte (Vezouze et affluents)	CR286 / CR307	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des berges Amélioration des capacités épuratoires 	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202

		<p>Réduire les zones de piétinement en lit mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs • Installer des clôtures 	<p>Domjevin, Bénaménil, Thiébauménil, Jolivet, Chanteheux, Lunéville</p>	<p>CR286</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Diminution du colmatage • Amélioration des capacités épuratoires • Limitation des apports de MES et matières organiques 	<p>T3 - O3 T3 - O4</p>	<p>MIA0202</p>
1	<p>Restaurer la continuité écologique et sédimentaire</p>	<p>Restaurer de la continuité écologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	<p>Domjevin, Bénaménil, Manonviller, Marainviller, Croismare, Lunéville</p>	<p>CR286</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison / dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Restauration d'une hydromorphologie adaptée • Réduction de l'effet retenue • Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	<p>T3 - O3.2.2 T2 - O7.1</p>	<p>MIA0304</p>
2	<p>Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur</p>	<p>Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de haies bocagères • Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles • Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau 	<p>Tout le contexte</p>	<p>CR286 / CR307</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	<p>T2 - O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5</p>	<p>AGR 0202 AGR 0303</p>

2	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Ruisseau des Amis, ruisseau de la Baraque, ruisseau des Abouts, ruisseau du vieux pré	CR307	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 	T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402	
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			<ul style="list-style-type: none"> Meilleure circulation de la faune aquatique, Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	
2	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielles et/ou urbaines	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	CR286 / CR307	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201
3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : <ul style="list-style-type: none"> Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages) 	Tout le contexte	CR286 / CR307	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 			<ul style="list-style-type: none"> Protection indirecte des peuplements et des milieux 	T3 - O6		

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Seuil



Ripisylve rasée

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- CC de la Vezouze en Piémont. « Site de la Vallée alluviale de la Vezouze - Document d'objectifs », 2003.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- VAUTRIN Bénédicte - FDAAPPMA 54. « Etude des frayères à brochet potentielles de la Vezouze entre St Martin et Thiébauménil », 2001.